



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L' AISNE

Préfecture

Direction de la citoyenneté et de la légalité  
Bureau de la réglementation générale  
et des élections

**Arrêté fixant la liste des journaux habilités  
à publier les annonces judiciaires et légales  
pour l'année 2019**

**Le Préfet de l'Aisne,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU la loi n° 55-4 du 4 janvier 1955 modifiée concernant les annonces judiciaires et légales ;

VU la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit à l'allègement des démarches administratives ;

VU la loi n° 2015-433 du 17 avril 2015 portant diverses dispositions tendant à la modernisation du secteur de la presse ;

VU le décret n° 55-1650 du 17 décembre 1955 modifié relatif aux annonces judiciaires et légales ;

VU la circulaire ministérielle du 3 décembre 2015 relative aux modalités d'inscription des journaux autorisés à publier des annonces judiciaires et légales dans tous les départements et dans les collectivités d'outre-mer ;

VU l'arrêté n° 2018-492 en date du 20 septembre 2018 donnant délégation de signature, à M. Pierre LARREY, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de l'Aisne, à M. Daniel FERMON, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de l'Aisne, à Mme Magali DAVERTON, sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Quentin, aux directeurs, chefs de bureau et agents de la préfecture de l'Aisne ;

VU les dossiers présentés par les responsables de chaque support de presse ;

SUR proposition du secrétaire général,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** - La liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2019 est arrêtée ainsi qu'il suit :

**Pour l'ensemble du département :**

- « **Le Courrier - La Gazette** »,  
rue Robert Bichet - BP 1 - 59361 AVESNES-SUR-HELPE Cedex - Tél : 03.27.56.12.12 ;  
SAS « L'Observateur », 1, rue Robert Bichet 59440 AVESNELLES ;

- « **La Thiérache** »,  
rue Robert Bichet - BP 1 - 59361 AVESNES-SUR-HELPE Cedex - Tél : 03.27.56.12.12 ;  
SAS « L'Observateur », 1, rue Robert Bichet 59440 AVESNELLES ;

- « **Picardie - La Gazette** »,  
3, place d'Aguesseau - 80039 AMIENS Cedex 1 - Tél : 03.22.92.01.75 ;  
SARL « Picardie - La Gazette », 3, Place d'Aguesseau 80039 AMIENS ;

.../...

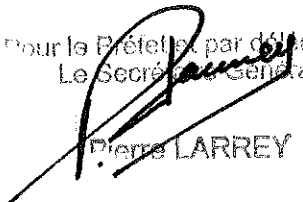
- « **L'Aisne Nouvelle** »,  
35, rue Arnaud Bisson Résidence Les Jardins de l'Hôtel Dieu 02100 SAINT-QUENTIN Cedex  
Tél : 03.23.06.36.36 ;  
SA « L'Aisne Nouvelle », 35, rue Arnaud Bisson Résidence Les Jardins de l'Hôtel Dieu  
02100 SAINT-QUENTIN ;
- « **L'Agriculteur de l'Aisne** »,  
1, rue René Blondelle - 02007 LAON Cedex - Tél : 03.23.22.50.50 ;  
Société d'Editions Techniques Agricoles de l'Aisne, 1, rue René Blondelle 02007 LAON Cedex ;
- « **L'Union** »,  
14, rue Edouard Mignot - Bât A - CS 20001 - 51083 REIMS Cedex - Tél : 03.26.50.50.50 ;  
SA du Journal l'Union, 14, rue Mignot Bât A CS 20001 51083 REIMS Cedex ;
- « **L'Axonais** »,  
12, boulevard Gambetta 02000 SOISSONS - Tél : 03.59.61/17.80 ;  
Société Axonaise de Presse, 12, boulevard Gambetta 02200 SOISSONS ;
- « **Le Démocrate de l'Aisne** »,  
2, rue Dusolon, B.P. 26, 02140 VERVINS - Tél : 03.23.98.02.41 ;  
Association « Les amis du Démocrate », 2, rue Dusolon B.P. 26, 02140 VERVINS ;

**Pour l'arrondissement de SAINT-QUENTIN :**

- « **Le Courrier Picard** »,  
29, rue de la République - CS 41021 - 80010 AMIENS Cedex 1 - Tél : 03.22.82.60.00 ;  
Le Courrier Picard, CS 41021 - 80010 AMIENS Cedex 1.

**ARTICLE 2** - Le secrétaire général de la préfecture de l'Aisne et les sous-préfets sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifié aux procureurs de la République ainsi qu'aux journaux intéressés.

Fait à LAON, le 10 DEC. 2018

Pour le Préfet, par délégation,  
Le Secrétaire Général  
  
Pierre LARREY